

Assemblée générale annuelle des membres de la Caisse Desjardins de la Rive-Nord du Saguenay, tenue le mercredi 16 avril 2025 à compter de 18h30, par vidéoconférence.

26 membres écoutent l'assemblée en direct alors que 31 membres l'écoutent en différé.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1.1 MOT DE BIENVENUE

Le président du conseil d'administration de la Caisse, M. Serge Lavoie, souhaite la bienvenue aux membres présents à l'assemblée générale annuelle et il agira comme président d'assemblée. Il est assisté dans l'animation par :

- M. André Larouche, vice-président du conseil d'administration, président du comité de mise en candidature et secrétaire d'élection ;
- M. André Lessard, président du comité coopération ;
- Mme Manon Tremblay, directrice générale ;
- Mme Nathalie Naud, adjointe à la direction générale ;
- Mme Ingrid Tremblay, adjointe administrative.

Une équipe de soutien est également en ligne pour voir au bon déroulement de l'assemblée.

Certains votes se feront en direct alors que d'autres sujets feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des 4 prochains jours, comme la répartition des excédents annuels et les ristournes.

1.2 MESSAGE DU PRÉSIDENT DU MOUVEMENT DESJARDINS

Présentation d'une capsule vidéo introductive de M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1 RÈGLES POUR PARTICIPER À L'AGA

L'assemblée étant tenue en mode virtuel, le secrétaire d'élections présente les modalités, visant à en faciliter le bon déroulement et les interactions avec les membres. À cet effet, une capsule vidéo explicative est diffusée.

2.2 NOMINATIONS DES SCRUTATEURS

On procède à la nomination des scrutateurs.

À cet effet, le président recommande de nommer Mme Nathalie Naud et Mme Ingrid Tremblay afin d'agir comme scrutatrices, étant donné qu'elles ont préalablement été familiarisées avec le processus de votation.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopter la proposition de nommer Mme Nathalie Naud et Mme Ingrid Tremblay comme scrutatrices.

2.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est présenté par M. André Larouche, secrétaire d'élections en remplacement de M. Pierre-Yves Pedneault-Larouche, secrétaire du conseil d'administration :

1. Ouverture de l'assemblée

- 1.1. Mot de bienvenue
- 1.2. Message du président du Mouvement Desjardins

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

- 2.1. Règles pour participer à l'AGA
- 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
- 2.3. Adoption de l'ordre du jour
- 2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 10 avril 2024

3. Retour sur l'année 2024

- 3.1. Rapport du conseil d'administration
- 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
- 3.3. Rapport financier
- 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

4. Période de questions

5. Propositions soumises au vote

- 5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)
- 5.2. Élection des membres du conseil d'administration
 - 5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection
 - 5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature
 - 5.2.3 Élection par acclamation
- 5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

6. Fin de la rencontre et remerciements

7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

2.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 10 AVRIL 2024

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site Internet de la Caisse. Puisque les membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance, il n'y aura pas de lecture ni de résumé.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'AGA du 10 avril 2024 comme présenté.

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2024

3.1. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président livre le rapport du conseil d'administration, présente les membres qui composent le conseil d'administration et fait mention des principales réalisations de la caisse pour l'année 2024.

On y fait mention, entre autres choses, des 125 ans du Mouvement Desjardins, du rôle de leader socioéconomique de Desjardins, des solutions numériques innovantes, des actions concrètes pour le développement durable, de l'évolution du réseau physique de la caisse et finalement, de l'engagement de la caisse dans son milieu.

Le président en profite également pour souligner la reconnaissance des années de services de certains employés de la caisse et faire des remerciements spéciaux.

3.2 RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

Le président présente le rapport sur la surveillance des règles déontologiques au cours de la dernière année :

- Aucune situation de conflit d'intérêts a été constatée ;
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent ;
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

3.3 RAPPORT FINANCIER

La directrice générale introduit la présentation du rapport annuel en faisant mention de ses plus grandes fiertés pour l'année 2024. On présente la capsule vidéo sur les résultats de l'année financière qui s'est terminée au 31 décembre 2024.

3.4 PRÉSENTATION DES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU

Le président du comité Coopération, M. André Lessard, présente le bilan des engagements de la Caisse dans son milieu pour l'année 2024. À cette occasion, une capsule vidéo est diffusée.

Au total, un montant de 341 000 \$ a été investi dans la communauté par l'entremise du fonds d'aide au développement du milieu.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président invite les membres à poser leurs questions ou à faire part de leurs commentaires en lien avec les différents sujets présentés précédemment.

Quelques questions plus personnalisées sont reçues. La directrice générale répondra personnellement aux questions reçues par courriel après la tenue de l'assemblée.

5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE

5.1 PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS (RISTOURNES)

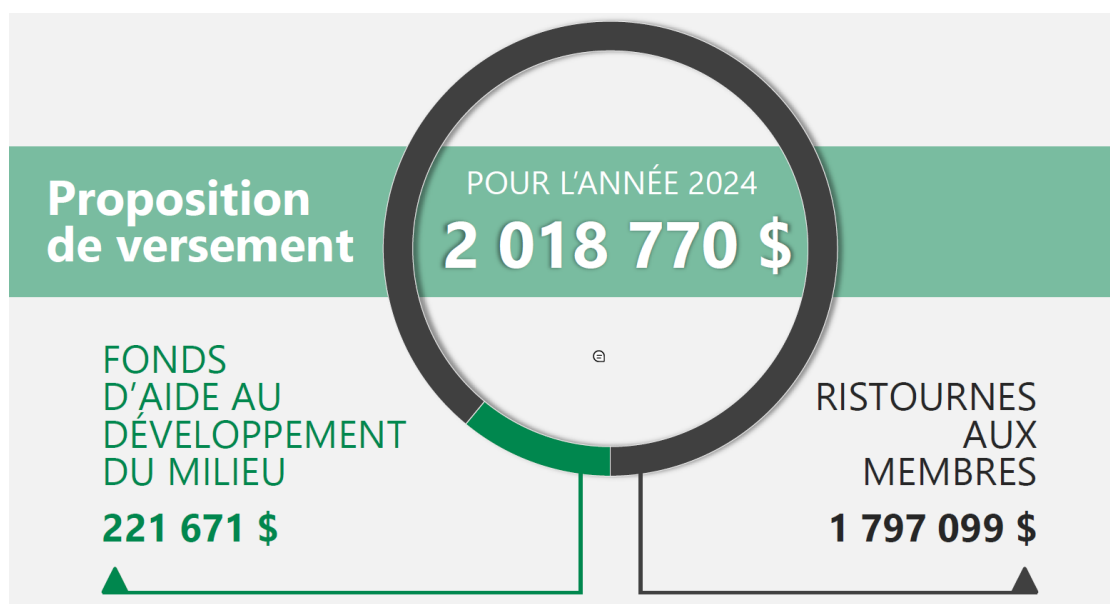
Une capsule vidéo portant sur le partage des excédents et la ristourne est présentée aux membres.

Le président précise que les scénarios recommandés par le conseil d'administration sont ceux qui s'avèrent les plus avantageux pour les membres, tout en étant entièrement conformes aux encadrements en vigueur.

Il invite ensuite la directrice générale à présenter la recommandation officielle concernant la répartition des excédents. Celle-ci en fait alors la présentation.

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS

		EN MILLIERS DE DOLLARS (\$)
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres		8 480
Virements réglementaires et autres ajustements		989
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	354	
• Autres éléments du résultat	428	
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024	209	
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	(2)	
Solde des excédents à répartir		9 469
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM		(1 552)
• Ristourne	(1 797)	
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	467	
• Affectation au FADM	(222)	
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)		0
Affectation à la réserve générale		(7 917)
Solde des excédents à répartir		0



PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS & ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
Comptes		168
Épargne et placements	0,58 \$	190
Fonds		81
Prêts et marges de crédit		513
RISTOURNE ASSURANCES ²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	329
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ²	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	128
RISTOURNE PRODUITS ²	Montant de 50 \$ ³	341
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE ²	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ honoraires et commissions	47
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES		1 797

¹ Soumise au vote
lors de l'assemblée.

² Taux établis par la Fédération
des caisses Desjardins du Québec.

³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres
remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'accepter la proposition comme présentée et que le projet de répartition des excédents annuels pour l'année se terminant au 31 décembre 2024 soit soumis au vote après l'assemblée.

La directrice générale présente le scénario retenu pour le versement de la ristourne, lequel provient de la réserve pour ristournes éventuelles. Elle détaille également le versement d'une somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) ainsi que les taux de ristournes applicables:

- 1 797 099 \$ en ristournes individuelles
- 221 671 \$ au FADM

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'accepter la recommandation comme présentée et que le scénario soit soumis au vote après l'assemblée.

5.2 ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

Le président du conseil d'administration de la caisse agira comme président d'élections comme le stipule le règlement intérieur de la caisse. M. André Larouche agira à titre de secrétaire d'élections.

5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature

Le président invite M. André Larouche, président du comité de mise en candidature, à présenter la démarche ayant mené à l'élaboration du profil

collectif enrichi, le processus d'appel de candidatures, ainsi que le rapport du comité de mise en candidature.

5.2.3 Élection par acclamation

Pour l'assemblée générale de cette année, six postes étaient à combler. À l'issue de la période d'appel de candidatures, la Caisse a reçu six candidatures répondant aux conditions et aux qualités requises conformément à la Loi, au règlement intérieur et au code de déontologie de Desjardins. Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la caisse et est disponible à la caisse sur demande. Ce document inclut un tableau synthèse des candidatures reçues précisant en quoi chacune d'elles répond ou non aux critères recherchés par le conseil d'administration afin d'enrichir son profil collectif.

On présente les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur ou d'administratrice cette année :

- Mme Catherine Dumont-Poirier
- M. Éric Gaudreault
- M. Pier-Alexandre Julien
- M. Pierre-Yves Pedneault-Larouche
- Mme Andrée-Ann Rivard
- Mme Véronique Tremblay

Puisque le nombre de candidatures reçues est égal au nombre de postes à combler, les six candidats suivants sont élus par acclamation :

Pour les postes à l'universel

- Mme Catherine Dumont-Poirier
- M. Éric Gaudreault
- M. Pier-Alexandre Julien
- M. Pierre-Yves Pedneault-Larouche
- Mme Andrée-Ann Rivard
- Mme Véronique Tremblay

5.3 PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE EN DIFFÉRÉ ET L'ANNONCE DES RÉSULTATS

Dès minuit, la période de votation est ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59 le 20 avril 2025 :

- Seuls les membres de plein droit pourront voter;

- La réécoute de l'assemblée est possible par le biais du bouton « Mon vote » dans **Accès D** ou du lien accessible sur le site internet de la caisse;
- La documentation de référence est également disponible sur le site Internet ou sur demande auprès de la Caisse.
- Le vote est possible via Accès D Internet
- Les résultats demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement.
- Dans les 24 à 48 heures après la période de votation de 4 jours, la Caisse est informée des résultats des votes qui seront publiés sur le site Internet et disponibles auprès de la Caisse.
- En cas de vote négatif sur les propositions, l'assemblée devra se poursuivre à une autre date afin que de nouveaux scénarios soient proposés pour une nouvelle période de votation.

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le CA :

Proposition sur la répartition des excédents annuels

94,37 % des membres ont voté en faveur de la recommandation. La proposition est alors adoptée.

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'assemblée est officiellement levée en date du mardi 22 avril 2025 à compter de 11 H 58.